

Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le 10/07/2024

ID : 025-493901102-2024-0621-DEL2024_AG_03-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS Belfort
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Directeur,
C. MOUGEOT

Séance du 21 juin 2024

Délibération n°03

Nombre de membres en exercice : 97

Nombre de membres présents ou représentés : 64

Nombre de votants : 64

Vote pour : 64

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 23 mai 2024

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : Mme BRAND – Mme CHOUX – M. DALLAVALLE – Mme GUYEN – M. GUYON – M. KRUCIEN – M. MAIRE DU POSET – M. METHOT – M. VIENET – Mme VOIDEY

Conseil Régional : Mme RAPENNE

Communautés d'agglomération, urbaines :

Mme BARTHELET – M. FROEHLI – Mme GAGLIOLO – M. GUY – Mme MABIRE – M. MICHAUD – Mme PRESSE – Mme SAUMIER – M. TIROLE

Communautés de communes : M. ALPY – M. BONNET – M. BRAND – M. CHAUVIN – M. CORBERAND – M. COTE-COLISSON – M. CUCHEROUSSET – M. DEQUE (suppléant de M. BOUVERET) – M. FARENC – M. GRESET – M. JOUVIN – M. LAURENT – M. PASSOT

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme GUYEN) – M. BILLOT (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) – M. BOUQUET (pouvoir à M. DALLAVALLE) – M. CHALUMEAUX (pouvoir à Mme VOIDEY) – Mme HAHLEN (pouvoir à M. VIENET) – Mme LIME-VIEILLE (pouvoir à M. GUYON) – Mme MAILLARD (pouvoir à M. METHOT) – M. MOLIN (pouvoir à Mme CHOUX) – Mme ROGEBOS (pouvoir à Mme BRAND) – Mme TISSOT-TRULLARD (pouvoir à M. ALPY)

Conseil Régional : M. HOULLEY (pouvoir à Mme RAPENNE)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. ANDRE (pouvoir à Mme SAUMIER) – M. BODIN (pouvoir à Mme PRESSE) – M. BONNEFOND (pouvoir à Mme MABIRE) – M. BOTIN (pouvoir à M. MICHAUD) – M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI) – M. GRASS (pouvoir à M. GUY) – M. LIME (pouvoir à Mme BARTHELET) – M. MORENO (pouvoir à M. PASSOT) – Mme MULOT (pouvoir à Mme GAGLIOLO) – M. TERRASSON (pouvoir à M. TIROLE)

Communautés de communes : M. BOUVERET (suppléé par M. DEQUE) – Mme DUMOULIN (pouvoir à M. BONNET) – M. GARCIA (pouvoir à M. COTE-COLISSON) – Mme GUERIN (pouvoir à M. FARENC) – M. FAIVRE-PIERRET (pouvoir à M. JOUVIN) – M. KURT (pouvoir à M. CUCHEROUSSET) – M. LIEVREMONT (pouvoir à M. LAURENT) – Mme RAMBAUD (pouvoir à M. CHAUVIN) – M. RIGAULT (pouvoir à M. GRESET) – Mme ROGNON (pouvoir à M. BRAND)

OBJET : ELECTION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'article 11 des statuts de l'EPF prévoit que « l'assemblée générale élit en son sein le conseil d'administration par collèges, tels que mentionnés à l'article 13. Une modification dans la représentation d'un collège entraîne le seul renouvellement de ce seul collège au conseil d'administration ».

Les collèges Communautés de Communes, Communautés d'agglomération/CU et Communes ne sont pas concernés par cette élection.

Collège Départements/Région

Suite à la désignation à l'Assemblée Générale d'un nouveau délégué dans le collège Départements/Région remplaçant M. Gérôme FASSET, qui était titulaire au Conseil d'Administration de l'EPF, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre au Conseil d'Administration pour le collège Départements/Région.

L'ASSEMBLEE GENERALE
PROCLAME LES RESULTATS DE L'ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DECIDE

Collège Départements/Région (seuls participent au vote les membres de ce collège)
23 votants - unanimité

- Conseil départemental du Jura – titulaire – Mme Sandra HAHLEN

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY